

**Zeitschrift:** Eidgenössische Sängerverzeitung = Revue de la Société fédérale de chant  
**Herausgeber:** Eidgenössischer Sängerverein  
**Band:** 35 (1971)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Chronique musicale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il me serait agréable que dans chacune de ces 23 sociétés soit désigné un responsable qui transmette à la rédaction les faits marquants de la vie de la chorale. Pour le moment ce sont les journaux que je lis qui me fournissent la matière de notre rubrique sur deux colonnes.

Une collaboration au sens où je l'entends n'a rien d'utopique, mais elle serait très sympathique et profitable à tous.

R. Rohrer, rédacteur

### *Chronique musicale*

#### *Séance du Comité central*

Les 23 et 24 octobre 1970, le Comité central s'est réuni à Winterthour. A l'ordre du jour figurait la résolution du nouveau règlement de fête pour Zurich 1973.

Deux Romands ont été désignés à la Commission de rédaction de ce règlement, ce sont: MM. Robert Mermoud et François Sauvageat.

#### *Renouveau de la musique à l'école*

Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école est maintenant désigné, il se compose de:

Président: M. Max Diethelm

Membres: MM. Théodore Diener, Balsthal, Hans Erismann, Pfaffhausen, Jacques Chapuis, Delémont, Willi Gohl, Winterthour, Harry Graf, Zurich, Fritz Muggler, Zurich, Jean-Jacques Rapin, Lausanne, Edwin Villiger, Schaffhouse.

#### *Chronique nécrologique*

M. Reinhold Bellmann est décédé à Vevey dans sa 91<sup>e</sup> année. Né à Winterthour le 17 mars 1880, M. Bellmann a accompli toute sa scolarité à Vevey avant d'entreprendre des études de piano et de chant qu'il couronna en 1904 par un diplôme du Conservatoire royal de Dresde. Revenu à Vevey il dirigea plusieurs chorales, dont le Männerchor Riviera qui lui décerna en 1970 le titre de directeur d'honneur.



*Union  
des Associations chorales suisses*

#### *Conférence à Olten*

Le 31 octobre 1970, à Olten, eut lieu une conférence d'un jour, laquelle a réuni les présidents et directeurs de musique de

l'UACS. Fort bien fréquentée, ladite conférence avait pour but principal une orientation générale sur les plans pour propagande de la musique à l'école.

Sur ce thème, trois orateurs prirent la parole, à savoir: MM. Hans Erismann, Zurich, Edwin Villiger, Schaffhouse, et Jean-Jacques Rapin, Lausanne. Les exposés ayant été traduits, ceux-ci paraissent en entier dans le numéro de ce mois. Dans la discussion qui suivit, le président central, Monsieur Diethelm, prit la parole pour dire sa satisfaction au sujet de la solution qui sera apportée et, d'autre part, d'encourager encore plus la jeunesse à chanter et à rechercher le contact quelque peu perdu.

Monsieur Alfred Seiler, président du jour, remercia les associations valaisanne, lucernoise et saint-galloise d'avoir donné la possibilité à des chœurs de jeunes de participer à diverses fêtes cantonales de chant. Pour 1971, il doit en être de même!

La journée suisse réservée au chant aura pour date le 2 mai. L'association cantonale bernoise représentera les chanteurs à la radio.

Une augmentation des cotisations est en perspective, ceci afin de pouvoir surtout financer les chœurs des jeunes.



... natürlich eine HEIMGARTNER-FAHNE  
Heimgartner & Co., Zürcherstraße 37,  
9500 Wil. Telefon (073) 22 37 11